

Place Jean-Marie BEAUDET, inaugurée le 25 novembre 2017

Jean-Marie BEAUDET a été un homme politique au sens noble du terme sans aucune ambition politicienne.

Né le 7 mai 1928 à Pin, il a vécu aux quatre coins de la commune, à Mons, à Bel air, aux charmillles avant de construire à Bonnet. Il a passé son certificat d'étude à Laiz, puis travaillé dans la ferme familiale ou comme journalier dans les fermes alentours. Les bals, les fêtes locales, la fanfare de Pont de Veyle ne lui suffisant plus, il a commencé à goûter à la vie parisienne pendant son service militaire, il y reviendra de nombreuses fois par la suite, et heureusement que Germaine, qu'il a épousé en 1950, guettait sinon il aurait embrasé une carrière militaire loin de son village !! Village qu'il aimait profondément puisque il y a consacré 42 ans de sa vie. Ce virus avait dû lui être donné par ses aïeux, notamment Jean Beudet qui fut maire en 1840 et dont le nom est encore gravé sur la cloche de notre église.

Défenseur du monde agricole, il milite au Syndicat des Jeunes agriculteurs pour en devenir le président local, puis le président cantonal. Très vite il accède à la vice présidence du centre des Jeunes agriculteurs de l'Ain créée en 1957 ainsi qu'à la vice présidence de la commission sociale au niveau du département. Il met alors sur pied, localement, la caisse du Secours Mutuel.

Il rentre au conseil municipal de Laiz, à l'âge de 31 ans, en 1959, lors de la première élection municipale de la V^o république, en tant que conseiller municipal sous la mandature de M. BERANGER. Il est réélu en 1965 toujours sous la présidence de Mr BERANGER, et en 1971, Mr Pompidou était président de la république. M. BERANGER se retirant de la mairie et M. BEAUDET sera alors élu maire. Il restera Maire 30 ans jusqu'en 2001. Il aura donc effectué 5 mandats soit 42 ans de vie municipale sur Laiz auxquelles il faut ajouter 6 ans au Syndicat des eaux Veyle Chalaronne, dont il a été le président jusqu'en 2008.

Son engagement politique dépassait Laiz. En effet, le maire de Bourg en Bresse M. Paul BARBEROT, futur député, lui demanda d'être son suppléant aux élections législatives de 1962. Il le restera pendant 16 ans, jusqu'en 1978. C'est pendant cette période que les portes de la préfecture de l'Ain et surtout celles des ministères parisiens s'ouvrirent pour notre maire.

C'est à cette époque, en 1960, qu'il participe, sous l'impulsion du préfet, à la création de la SAFER dans le département, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural dont les missions sont de dynamiser l'agriculture en favorisant l'installation des jeunes. Il est alors chargé par le préfet d'une mission auprès du monde agricole afin d'aider nos fermes à se rénover.

Un comité départemental d'habitat rural est créé. Il en devient le président et assurera la vice présidence au niveau Régional : des financements et des solutions sont recherchés pour améliorer chaque exploitation agricole aux quatre coins du département, en lien avec les syndicats agricoles notamment la FNSEA, la chambre d'agriculture et son président André LAURENT, tout en maintenant ses contacts ministériels.

Il est adhérent au Centre Démocrate, de Jean LECANUET, puis au Centre des Démocrates Sociaux (CDS) lors de la fusion du parti avec celui de Jacques DUHAMEL. Il côtoie ceux-ci

lors de leur ministère, notamment Jacques DUHAMEL ministre de l'agriculture de 1969 à 1971, Jean LECANUET en 1976 lorsqu'il était Ministre d'État, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire et surtout entre 1974 et 1978, Jacques BARROT, secrétaire d'état au logement sous Giscard d'Estaing et qui lance le premier programme de rénovation de grands ensembles en France.

Cette vie politique et ces contacts se traduiront par des missions départementales qui lui seront confiées par les différents préfets et dont les effets se concrétiseront sur LAIZ.

J'en citerais deux :

L'une d'elle concerne **le logement** avec la création de la SEDA (Société D'équipement Du Département de L'Ain) et c'est ainsi que Laiz fut un laboratoire et plusieurs actions d'aménagements voient le jour sur la commune.

La création en 1975 du lotissement communal du Malivert, un modèle, à l'époque, de lotissement à la campagne. Puis, en lien avec Jacques BARROT, l'implantation d'un programme de locatifs avec le groupe des deux bâtiments des Charmilles sous maîtrise d'œuvre de la SA HLM de L'Ain dont il était très proche, là aussi une innovation en milieu rural.

Suivront, toujours sous maîtrise d'œuvre de la SA HLM, au début des années 80, le lotissement du Grand Fabry et un lotissement privé « Les Curtelets », puis dans les années 90, le lotissement des Hautins. L'idée maîtresse était de donner la possibilité aux enfants du pays de pouvoir s'installer dans la commune et ainsi créer un centre de village en confortant les écoles. Opération réussie ! C'est ainsi que la population de Laiz a plus que doublé en 20 ans passant de 388 en 1971 à 811 en 1991. Elle a aujourd'hui dépassé les 1200 habitants. Laiz changea de visage, d'une petite commune rurale, elle devint un lieu de vie à part entière avec l'ouverture de classes (de 2 en début de mandat en 1971 jusqu'à 7 en 2001), création d'une cantine, d'une garderie périscolaire, d'un centre de loisirs, d'une bibliothèque, réhabilitation de la mairie, aménagement d'une salle des fêtes.

Une autre mission lui sera confiée par le préfet sur l'**Urbanisme**. En effet le préfet désirait structurer le département avec une réglementation sur les constructions. Avec un groupe d'une dizaine de communes il a alors travaillé sur la mise au point d'un Plan d'Occupation des Sols, défendant l'agriculture face à une urbanisation sauvage. Ainsi Laiz a élaboré son premier POS. Dans le même temps les réseaux d'eau potable, de défense incendie furent renforcés et un réseau d'assainissement collectif fut créé avec d'une part la station d'épuration commune avec Pont de Veyle et un lagunage sur le hameau de Pin.

Un autre volet lui était particulièrement cher, **l'économie**. Jean-Marie BEAUDET a aussi été visionnaire sur ce plan Il a très vite pris conscience que le développement économique ne pouvait pas se faire seul mais en fédérant plusieurs communes. C'est près de 30 ans avant la création de notre communauté de commune qu'il créa en 1971 un syndicat économique (le SIVU), en collaboration avec M. GATHERON maire de Pont de Veyle et M. DESPLANCHES maire de Saint Jean sur Veyle. Il en prendra la présidence jusqu'à la création en 1998 de notre Communauté de communes.

Ainsi, avec des fonds d'état, il donne naissance à notre zone artisanale. C'est sous cette impulsion que le développement économique prend son essor sur le territoire avec notamment l'implantation de « la CODEC », plateforme logistique, la première du

département, reliée à la voie ferrée Mâcon Bourg. Ainsi était née notre zone artisanale de LAIZ, aujourd'hui Parc d'activités du Balloux, communautaire, qui accueillera aussi l'entreprise de constructions inox CIPAB, l'atelier de mécanique général AMGL. Le Moulin MARION et l'entreprise de mécanique générale RABUMECCA seront créées à ST Jean sur Veyle.

Il favorisera aussi l'installation de SUPER U à LAIZ, seul commerce existant sur la commune.

Jean-Marie BEAUDET, toujours soucieux de développer et d'aménager son territoire, s'investit aussi localement dans de nombreux groupements. Ainsi il prend la présidence du Syndicat intercommunal des eaux Veyle Chalaronne, en juillet 1995, et il sera le « monsieur Eau Potable » jusqu'en 2008. Il développera les stations de pompage et les châteaux d'eau pour notre alimentation en eau potable et il structurera le réseau sur les 13 communes du Syndicat.

Il sera aussi un participant actif au sein du Syndicat du SIVOM du canton de pont de Veyle (berceau de notre communauté de communes) avec son ami Pierre PERNOD maire de Pont de Veyle. Ensemble, ils développeront entre autres, l'hôpital de Pont de Veyle et sa maison d'accueil pour personnes âgées, le collège avec son agrandissement et la construction du Gymnase utilisé par les scolaires. Il sera une des chevilles ouvrières de la construction de notre Communauté de communes en 1998 en remplacement du SIVOM et du SIVU économique.

Il sera aussi à l'origine de la création du syndicat du Plan d'eau de Cormoranche en association avec les communes de Cormoranche, Grièges et Pont de Veyle, afin d'offrir un lieu de baignade et de loisirs à nos habitants, Syndicat qui sera absorbé par la communauté de communes en 2002.

Cette longue liste n'est pas pour autant une revue exhaustive des activités de Jean-Marie BEAUDET pour la valorisation de notre commune : Ecole, Sou des écoles, pompiers, fête de la saucisse, chaque action mériterait une page.

Jean Marie BEAUDET a été un homme toujours respectueux des gens, avec le souci des plus humbles, visiteur assidu des malades de l'hôpital, toujours disponible, à l'écoute, dévoué à l'intérêt général. Son ouverture d'esprit associée à une grande tolérance lui ont permis d'être un véritable visionnaire.

Jean Marie BEAUDET est décédé le 13 janvier 2017.

En 2001, le conseil Municipal, sous la mandature d'Yves ZANCANARO, l'a nommé maire honoraire et en 2016, le Conseil municipal, toujours sous la mandature d'Yves ZANCANARO l'a élevé au rang de Citoyen d'honneur de la commune.

En Février 2017, ce même conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour nommer la place du village « Place Jean-Marie BEAUDET »